



Paris, le 10 septembre 2007

Communiqué de presse

LES 24^{EMES} JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

15 & 16 SEPTEMBRE 2007

Partenaire depuis 2002 de ce grand rendez-vous culturel organisé par le Ministère de la Culture et de la Communication, le Crédit Agricole soutient les 15 et 16 septembre 2007, les 24^{èmes} Journées Européennes du Patrimoine, sur le thème « *Les métiers du Patrimoine : des hommes et des femmes au service des biens culturels* ».

Ces 24^{èmes} Journées Européennes du Patrimoine sont l'occasion de valoriser tous les métiers qui interviennent pour la connaissance, la restauration et la mise en valeur du patrimoine. Il s'agit pour le Crédit Agricole d'illustrer son engagement en faveur des métiers d'art, menacés de disparition.

Par ce partenariat, le Groupe prolonge l'engagement de la Fondation du Crédit Agricole « Pays de France » qui œuvre pour la préservation et la valorisation du patrimoine local, et réaffirme sa volonté d'offrir au public la possibilité de découvrir ou de redécouvrir l'ensemble de ces métiers qui permettent au patrimoine d'exister, d'être préservé et valorisé et d'être transmis dans les meilleures conditions aux générations futures.

Créées en 1984 par le Ministère de la Culture, les Journées du Patrimoine attirent chaque année plus de 12 millions de visiteurs qui profitent de 23 000 animations sur plus de 15 000 sites.

Les Caisses régionales du Crédit Agricole, en association avec les DRAC, sont mobilisées dans les régions de France pour promouvoir ce grand rendez-vous culturel.

Mécène engagé en faveur du patrimoine, le Crédit Agricole s'investit fortement dans des projets contribuant à préserver et à entretenir l'exceptionnel patrimoine architectural, artistique et naturel des régions françaises : en 30 ans d'activité, la Fondation du Crédit Agricole « Pays de France » a soutenu plus de **850 projets, dont 49 pour la seule année 2006, pour 20 millions d'euros.**

Toutes ces actions illustrent l'importance accordée par le Crédit Agricole à la transmission et l'appropriation du patrimoine vivant.

Renseignements : Sur le site www.credit-agricole.fr
